



Un programme de **TERAGIR** : Association, Reconnue d'Intérêt Général, Membre fondateur de la Foundation for Environmental Education.
Premier label de tourisme **durable** international pour l'hébergement touristique et la restauration.

Les + de ce label

Une entrée dans un réseau **reconnu** en France et à l'étranger.
La **garantie** d'un accompagnement **personnalisé** avec l'équipe Clef Verte pour l'obtention du label.
Une aide à la diminution de mes **charges** d'exploitation
Une meilleure **anticipation** des futurs règlements
Un meilleur **positionnement** marketing en **adéquation** avec mes valeurs.
La possibilité de bénéficier des outils de **communication** du label.
L'opportunité de **réduire** mon impact environnemental.

Comment ça se passe ?

De janvier à mi-avril : Dépôt de candidature en ligne.
De mi-avril à fin juin : Passage de l'auditeur dans votre structure.
De mi-avril à fin octobre : Accompagnement de l'équipe clef verte pour le montage du projet.
Novembre - Décembre : Délibérations du jury.

Chaque année, le gérant de l'établissement doit renouveler sa demande de labellisation. L'audit, lui, est renouvelé tous les 3 ans.

3700
établissements labellisés
dans 60 pays

1077 en France

155 en AURA

Ils font déjà parti du réseau :

Hôtel :

Les Charmilles
63 610 Besse et Sainte Anastaise
04 73 79 50 79 - www.hotel-charmilles.com

Meublé de tourisme :

Terre d'horizon
63 680 Chastreix
09 72 65 81 73 - www.terredhorizon-auvergne.fr

Restaurant :

Château du Rivau
37 120 Léméré
02 47 95 77 47
www.chateaurivau.com

Combien ça coute ?

Le coût total de la labellisation comprend les frais de participation au label ainsi que les frais d'audit (facturés uniquement l'année où un audit à lieu). Les frais de participation au label correspondent aux frais d'étude des dossiers, d'accompagnement des établissements, et de valorisation du label.

	Frais d'audit (1)	Frais de participation annuels (2)		
		Frais réels	Minimum	Maximum
Gîte & Meublés Chambres d'hôtes	360 € + 30 €	capacité d'accueil x 2,60 €	160 €	400 €
Campings	410 € + 30 €	nombre d'emplacements nus x 2 € + nombre de locatifs x 4 €	260 €	1 200 €
Hôtels	410 € + 30 €	nombre de chambres x 4 €	260 €	1 200 €
Résidences de tourisme	460 € + 30 €	capacité d'accueil x 2,60 €	460 €	1 700 €
Auberges de jeunesse	410 € + 30 €	capacité d'accueil x 2,60 €	210 €	900 €
Villages et centres de vacances	410 € + 30 €	capacité d'accueil x 2,60 €	360 €	1 500 €
Restaurants	360 € + 30 €	capacité d'accueil x 2,60 €	160 €	400 €

CONTACT



04 71 20 09 47



efrancon@hautesterrestourisme.fr



Place de l'hôtel de ville - 15300 MURAT



Emeline FRANCON
Chargée de la qualification
de l'offre touristique